

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Vayétsé



Parachat Vayétsé

Je ne perdrai pas confiance : même dans les ténèbres.

« **Y**aakov sortit de Beer Chéva et il alla vers 'Haran » (28, 10)

Le Midrach (Béréchit Rabba 68, 2) raconte que lorsque Yaakov se dirigea vers 'Haran sur l'ordre de son père afin de se marier, Elifaz, le fils de Essav, le poursuivit et le dépouilla entièrement de tous ses biens. Yaakov s'exclama alors : שִׁיר הַמַּעֲלוֹת אֵשָׁא עָנִי אֶל הַהָרִים מֵאֵין יוֹאֵא עוֹדִי (supplique basée sur le verset du psaume 121 : "Cantique des degrés, je lèverai mes yeux vers les montagnes, d'où me viendra-t-on en aide", jouant sur la proximité du terme hébraïque הַהָרִים les montagnes, et du terme הַהָרִים les parents et que l'on peut donc dire "je lèverai mes yeux vers mes parents", n.d.t). Il se désolait en pensant : « Lorsqu'Eliézer est parti pour chercher Rivka, il est écrit qu'il prit avec lui dix chameaux chargés de présents et moi, je n'ai même pas un bracelet ni un collier. » Il se reprit en s'exclamant : « Perdrai-je ma confiance en Hachem, à D. ne plaise ? Non, je ne désespérerai pas ! », car עוֹדִי מֵעַם ה' « mon aide viendra du Ciel ».

Par cela, Yaakov désirerait enseigner aux Bné Israël dans toutes les générations que les vicissitudes de l'existence, fussent-elles difficiles, ne doivent pas pour autant plonger l'homme dans le désespoir et qu'il doit au contraire faire

preuve de vaillance et dire : « Non, je ne perdrai pas confiance en Hachem, à D. ne plaise ! ». Car c'est précisément en se renforçant dans sa confiance en D. qu'il méritera une entière délivrance.

Le Rambam écrit au sujet de Ra'hel Iménou : « Lorsque la Tsadéket vit qu'elle ne pouvait compter sur la prière de Yaakov (puisque lui-même avait déjà des enfants de Léa, n.d.t), elle se décida alors à prier pour elle-même auprès de Celui qui écoute les suppliques, et c'est ce qui est écrit : "D. l'entendit" (en désignant Ra'hel, n.d.t). »

Cela ressemble à un pauvre qui mendiait aux portes. En tournée dans les rues, il en vint à frapper à celle du riche de la ville. Ce dernier lui ouvrit et lui fit un don généreux. Un certain temps après, il rencontra un compagnon d'infortune qui avait reçu du même riche un don considérablement plus important. Courroucé de n'avoir reçu qu'une somme plus modique, il se rendit rapidement chez son bienfaiteur et lui en demanda la raison. « Vois-tu, lui répondit-il, tu parcours toute la ville et sur ton chemin, tu t'es aussi adressé à moi. Sachant pertinemment que tu avais l'intention de continuer à collecter de plusieurs personnes l'argent dont tu avais besoin, je n'ai pas jugé utile de te donner toute la somme nécessaire, te laissant ainsi le soin de la réunir petit à petit. En revanche, ton ami est entré directement



chez moi et m'a décrit tristement l'indigence qui régnait chez lui, le manque de vivres et de vêtement en concluant qu'il ne bougerait pas d'ici sans que je lui prodigue tout ce dont il avait besoin. Dès lors, ayant conscience de la responsabilité qui n'incombait qu'à moi-même, je me suis senti obligé de répondre à sa requête. »

Il en est de même de celui qui sollicite de l'aide de telle personne importante et également d'une deuxième et qui "en passant" demande **aussi** à Hachem. Par contre, celui qui lève les yeux au Ciel et supplie son Père Céleste en reconnaissant que Lui-seul est en mesure de l'aider est exaucé en conséquence.

A propos de Elifaz, le Steipler avait coutume de dire : l'homme le plus bas lorsqu'il est en contact de Talmidé 'Hakhamim et de Tsadikim subit une bonne influence. En effet, Rachi explique (29, 11) que c'est Essav qui envoya Elifaz à la poursuite de Yaakov pour le tuer. Et lorsqu'il le rejoignit, Yaakov le supplia de le laisser en vie et lui suggéra, pour ne pas contredire l'ordre de son père, de le dépouiller de tout. De la sorte, il accomplirait sa mission puisque "le pauvre est considéré comme mort" (Nédarim 64b). Et Elifaz accepta. Il est difficile d'ordinaire pour la plupart des gens d'admettre un tel compromis. Même pauvre, un homme qui continue à vivre et à respirer n'est pas considéré à leurs yeux comme mort. Ce n'est donc que parce qu'il vivait en permanence au contact de son illustre grand-père Its'hak que de tels concepts de la Torah ont pu

pénétrer l'esprit d'Elifaz et qu'il accepta de laisser Yaakov en vie.

Renforcer sa Emouna en répondant Amen

Lorsque commence le mois de Kislev annonciateur des jours de 'Hanouka au cours desquels les Bné Israël ont surmonté les ténèbres de l'exil Grec, l'opportunité nous est donnée de nous renforcer. En effet, durant cette période, les juifs furent l'objet de décrets par lesquels les Grecs tentèrent de nuire à leur Service d'Hachem.

Certains ouvrages (Rituel antique de prières du Yémen du Maari Vana) rapportent qu'un jour, le pouvoir impie de l'empire Grec décréta l'interdiction pour les juifs de répondre Amen. Il fut alors institué d'évoquer en allusion le mot **אמן** à travers les initiales des mots de la prière :

אין באלוקינו מי באלוקינו נודה לאלוקינו qui forment le mot Amen.

Et lorsque ce décret fut annulé, cette coutume fut conservée.

On ne peut que s'étonner à ce sujet : quelle était l'intention des Grecs en interdisant de prononcer ce mot Amen, apparemment anodin ? Que craignaient-ils pour s'attacher à une telle chose ?

Pourtant, on peut retrouver en cela l'essentiel de leur combat : obscurcir l'esprit des Bné Israël, éteindre en eux la flamme de la Emouna qui les animait dans chaque domaine de leur existence. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils ordonnèrent de graver sur les cornes de



leurs taureaux : « Nous n'avons pas de part dans le D. D'Israël »' (Béréchit Rabba 2, 4). Selon la Méguila d'Antioche, le pouvoir Grec envoya des myriades de soldats qui menaçaient les juifs en leur disant : « Tout celui qui mentionne le Ciel sera transpercé par le glaive ! » Matitiaou et ses fils et quelques juifs isolés leur tinrent tête en répondant : « Que celui qui est pour Hachem se rallie à nous ! »

En réalité, répondre Amen consiste essentiellement à renforcer sa foi en témoignant qu'Hachem est la source de toute bénédiction. Dès lors, c'est précisément ce que les impies cherchèrent à interdire. Cette époque est donc propice pour se renforcer dans ce domaine, et veiller à répondre Amen comme il se doit, car la Emouna est ce qui maintient l'homme dans ce monde-ci.

Rabénou Bé'hayé l'affirme explicitement (Chémot 14, 31) : « C'est parce que la Emouna est le fondement de toute la Torah que nos Sages instituèrent de répondre Amen dans la prière et après les bénédictions. Ce terme est de la même racine que le mot Emouna et exprime notre accord avec celui qui prononce la bénédiction, ce que nos Sages enseignent (Guémara Chevouot 36a) en disant : « Amen contient l'idée d'assentiment, de serment et d'attestation au point que "celui qui répond Amen a plus de mérite que celui qui prononce la bénédiction" (Brakhot 53b). L'explication en est que celui qui prononce une bénédiction témoigne en cela qu'Hachem est la

source de toute bénédiction. Celui qui répond Amen attestant par-là lui aussi cette vérité s'associe donc au premier afin de constituer avec lui les deux témoins nécessaires à tout témoignage (...). Voici comment j'explique que "Amen" est relié au terme de Emouna. »

De l'importance de répondre Amen

Le Midrach rapporte (Devarim Rabba 7, 1) « qu'il n'y a pas de plus grand Amen aux yeux du Saint-Béni-Soit-Il que celui qu'Israël prononce ». De même, la Guémara (Brakhot 53b) enseigne : « Celui qui répond (Amen) est supérieur à celui qui récite la bénédiction. » Plus encore ajoute le Midrach Tan'houma (96, 9) : « Rabbi Yéhoua fils de Gadia enseigne que celui qui répond Amen dans ce monde-ci méritera de répondre dans le monde futur. » Chacun trouvera dès lors dans ces paroles de nos Sages un encouragement à ce sujet et méritera ainsi la récompense qui en découle dans les deux mondes.

Il est rapporté dans l'ouvrage Imré Chemouel (au nom du livre Ohel Its'hak) que Rabbi Chemouel Chmelké de Nicklebourg raconta avant de quitter ce monde que durant toute son existence il veilla particulièrement à ne prononcer de bénédiction que s'il se trouvait à proximité d'une autre personne pouvant répondre Amen. Il expliqua alors que chaque bénédiction créait un ange qui n'était achevé que lorsque l'on répondait Amen à cette bénédiction.

Une fois qu'il se rendait à une Brith Mila,



il dut réciter la bénédiction d'Acher Yatsar (que l'on dit après avoir été aux toilettes, n.d.t). Malheureusement, personne ne se trouvait à ses côtés outre son serviteur, un jeune ignorant manquant tellement de raffinement qu'on ne pouvait même pas l'associer à un Miniane. Soudain lui apparurent deux silhouettes impressionnantes par leur allure. Il prononça la bénédiction et ils répondirent avec un entrain et une dévotion hors du commun. Sitôt après, ils disparurent. Lorsqu'il questionna son serviteur, celui-ci avoua qu'il n'avait rien vu. Il songea immédiatement qu'il s'agissait de deux anges, Raphaël et Gabriel, qui lui avaient été envoyés du Ciel afin qu'ils répondent à sa bénédiction. En outre, il découvrit grâce à cette anecdote une explication inédite du chant que l'on prononce durant les jours redoutables (dans le rite ashkénaze, n.d.t) : « *והוא באחד ומי ישיבנו ונפשו איזוהיה ויעש* » , « *נורא וקדוש* » ("il est seul et qui lui répondra, son âme désira et il fit une chose redoutable et sainte") en le commentant comme suit: "il est seul", au moment où il devait prononcer une bénédiction, "et qui lui répondra", et qui pourra répondre Amen à sa bénédiction, "son âme désira", il désira ardemment que sa bénédiction soit entière, "il fit une chose redoutable", il se passa quelque chose d'extraordinaire, "et sainte", du Ciel on lui mit à sa disposition les anges.

Le Rav s'assoupit alors dans la charrette dans laquelle il se trouvait et on lui révéla dans un songe qu'il avait vu juste : les deux silhouettes aperçues étaient

effectivement deux anges dont l'un des deux était Réphaël, et son explication du chant était donc vraie.

Rabbi Zélig Réouven Benguis (qui fut l'un des Av Beth Din de Jérusalem) raconta une fois l'histoire suivante, qui lui avait été transmise de génération en génération depuis la personne qui avait vécu l'événement:

Rabbi 'Haïm de Volozhin veillait lui aussi à ne prononcer de bénédiction qu'en présence de quelqu'un qui pouvait répondre Amen. Une fois, au milieu de la nuit, il eut très soif. Malheureusement, toute sa famille ainsi que les Ba'hourim de la Yéchiva étaient endormis. Ne voulant pas les réveiller, il ne trouva personne à ses côtés pour répondre Amen à la bénédiction de Chéakol. Après quelques minutes, la porte s'ouvrit et l'un des meilleurs élèves de la Yéchiva entra pour lui poser une question à propos d'un Tossefot sur le sujet étudié. Rav 'Haïm lui donna une explication, puis il prononça la bénédiction. Le Ba'hour y répondit Amen et après que le Rav l'eut remercié, il quitta les lieux. Le lendemain, à la Yéchiva Rabbi 'Haïm vint à la rencontre du Ba'hour et lui dit : « Je tiens encore une fois à te remercier pour m'avoir sauvé hier dans la nuit. J'avais tellement soif que je ne parvenais pas à poursuivre mon étude. » Cependant, ce dernier ne saisit pas le moins du monde ce que son Rav voulait dire. A cette heure, il était en effet occupé à dormir et non à étudier. Rabbi 'Haïm comprit soudain que le Prophète



Eliahou était venu sous l'apparence de ce Ba'hour afin qu'il puisse respecter sa sainte habitude.

Entre parenthèses, on peut également apprendre de ce qui précède comment le Saint-Béni-Soit-Il est prêt à aider ceux qui désirent respecter leur engagement de ne pas prononcer de bénédiction sans que quelqu'un ne réponde au point de susciter des anges célestes à cette fin.

Car répondre Amen est extrêmement important aux yeux d'Hachem. De plus, Hachem aide celui qui désire sincèrement adopter une bonne conduite à s'y tenir.

Le Rema (Or Ha'haïm 124, 7) énonce : « On enseignera à ses jeunes enfants à répondre Amen car sitôt que l'enfant répond Amen, il a une part au monde futur. »

Le Chomer Emounim en apporte l'explication suivante : « Quand le nouveau-né vient au monde, il est comme une matière sans forme et il ne peut dès lors mériter la lumière du monde futur car il est nécessaire pour cela d'être revêtu d'un vêtement (spirituel, n.d.t) tel que cela est enseigné dans le Zohar à plusieurs reprises. Et si l'enfant mérite de pouvoir répondre Amen, il reçoit grâce à cela une forme et un vêtement. Et bien qu'il ignore la signification de son acte, néanmoins son influence est tellement grande que même sans rien savoir l'enfant se voit revêtir d'un habit saint et redoutable qui constitue la Emouna d'Israël. C'est pour cela que nos Sages ont enseigné (Sanhédrin 111b) que l'enfant mérite le monde futur lorsqu'il commence à répondre Amen. »

La récompense : dans ce monde-ci et dans le monde futur

Le Talmud Yérouchalmi enseigne (Brakhot 8, 8) : « Celui qui prolonge son Amen, on lui prolonge ses jours et ses années dans le bien. » Rav Its'hak Eizik 'Haver (dans ses annotations) explique la signification de l'expression "dans le bien" de la manière suivante : « Il jouira en un seul jour de ce que les autres jouissent en plusieurs. » Les Baalé Hatossefot dans leur commentaire de la Torah sur la Paracha 'Hayé Sara (24, 1) en apportent l'allusion suivante à propos du verset **ואברהם זקן בא בימים** ("Et Avraham avait un âge avancé") dont les dernières lettres de chaque mot sont celles du mot Amen, afin d'évoquer que celui qui répond Amen comme il se doit, mérite la longévité.

En 5730 (1970), une des personnalités importantes de la 'Hassidout Satmer quitta ce monde à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Au cours de la Léwaya (cortège funèbre, n.d.t), le Divré Yoël déclara que le défunt avait mérité une telle longévité grâce à son habitude d'aller de fidèle en fidèle à la synagogue pour répondre Amen à leurs bénédictions afin d'accomplir ce que nos Sages enseignent : « Celui qui prolonge son Amen, on lui prolonge ses jours et ses années. » Il ajouta également une allusion dans le nombre de ses années puisque quatre-vingt-onze est la valeur numérique du mot Amen.

Les commentateurs (cf. le Tsla'h sur Pessa'him 56) ont fait remarqué que le mot Amen a la même valeur numérique que le mot **מלאך** (un ange). Car chaque



fois qu'un homme répond Amen, un ange est créé qui intercède en sa faveur.

Dans le livre Notré Amen (p. 281) est rapportée l'histoire édifiante qui suit. Elle fut relatée par un médecin qui fit son Alya des Etats-Unis et qui explique la raison pour laquelle il se rapprocha du judaïsme : « Un malade se présenta à moi, raconte-t-il, dont les systèmes vitaux étaient atteints. Son état était critique et donnait à penser qu'il ne lui restait que quelques jours à vivre. Après plusieurs réunions et débats qui eurent lieu entre les plus grands des médecins, il fut également conclu qu'à l'aide d'une opération compliquée on pouvait espérer prolonger sa vie d'environ six mois. Néanmoins, cette opération étant couteuse et laissant des séquelles douloureuses, la décision de l'effectuer fut remise entre les mains de la famille. Le patient étant un des disciples de Rav Moché Feinstein demanda à ce que l'on présente la question à son Maître. Après avoir eu connaissance de sa requête, je décidai de me rendre moi-même chez Rav Moché afin d'entendre la réponse de sa bouche. J'arrivai donc chez le Rav et lui exposa le cas, continue à raconter le médecin. C'est alors que ses yeux se remplirent de larmes et il continua à pleurer pendant près de vingt minutes. Il n'avait pas eu de nouvelles de son élève depuis de longues années et venait d'apprendre que son état était critique.

« Rabbi Moché demanda un délai d'un jour, au terme duquel il ferait part de son avis. Le lendemain, il annonça : "Il faut l'opérer et nous priions tous pour sa

guérison pour qu'il vive encore de longues années."

« Il justifia sa décision et la confiance qu'il avait que le malade vivrait longtemps en expliquant que les médecins eux-mêmes lui donnaient encore six mois à vivre. « Pendant ses six mois, poursuivit-il, il méritera de répondre Amen à plusieurs bénédictions. Chacun de ses Amen créera un ange, chaque ange créé s'associera au Tribunal Céleste pour intercéder en sa faveur et le protéger. ».

Le Divré Israël de Medjitz demande à propos de la formule employée dans le Birkat Hamazon (rite Ashkénaze, n.d.t): כן יברך אותנו כולנו יהי בברכה שלימה ונאמר אמן , "de même qu'Il nous bénisse tous ensemble d'une bénédiction entière et disons Amen, pourquoi a-t-il été institué de dire "et disons Amen" et pas seulement "qu'il nous bénisse d'une bénédiction entière, Amen ? L'expression "disons Amen" n'a a priori aucun sens ici. On sait que le Zohar (Vayélekh 285a-b) insiste sur l'immense récompense de celui qui répond Amen : il mérite grâce à cela toutes les bénédictions et tous les bienfaits. Dès lors, on peut répondre que par cette formule, on demande que tous les bienfaits nous soient accordés par le mérite de répondre Amen à chaque bénédiction.

Une autre réponse basée sur le Zohar (Ekev 271a) enseigne que "toute bénédiction à laquelle on répond Amen se maintient comme il se doit". C'est ce qui est évoqué dans la formule בברכה שלימה ונאמר אמן que grâce au Amen que



l'on répond, la bénédiction devient entière. Dès lors, nous demandons à Hachem que par le mérite d'une bénédiction entière, Lui-même nous bénisse d'une bénédiction entière.

Ce qui précède est également vrai en ce qui concerne les bénédictions qu'un juif souhaite à son prochain. En répondant Amen, la personne bénie valide ainsi la bénédiction qui lui a été faite. Voici ce que dit le Maguen Avraham (commentateur du Choulkhan Aroukh) (Ora'h Ha'haïm 209, 3) : « Il est rapporté dans le Midrach que lorsqu'une personne prie pour quelque chose ou bénit un juif même sans mentionner le Nom d'Hachem, on est tenu de répondre Amen. C'est pourquoi on répond Amen après les Hara'haman dans le Birkat Hamazon. »

Deux fidèles de la synagogue Zirkhon Moché à Jérusalem rivalisèrent une fois à Yom Kippour pour acheter le Maftir de Yona, connu pour apporter réussite et délivrance à celui qui le lit en ce jour. L'un d'entre eux, détenteur de ce mérite déjà depuis plusieurs années et persuadé que son inscription dans le Livre de la Vie dépendait de cela, ne consentait pas à renoncer. Le Rav de la synagogue, Rav Israël Yaakov Fisher tenta de le persuader de faire une exception cette année. Quant à ses craintes concernant le décret de Yom Kippour, il lui dit : « Je te bénis de tout cœur que tu mérites une longue et heureuse existence ». Et il réitéra cette bénédiction plusieurs fois. Finalement, le deuxième fidèle acheta le Maftir et son concurrent décéda dans

l'année. Les proches du défunt furent très affligés de ce malheureux dénouement et par-dessus tout, ils avaient le mauvais sentiment que s'il avait persisté dans sa coutume de lire le Maftir comme dans les années passées, leur parent serait toujours en vie. Lorsque Rav Israël Yaakov Fisher vint pour consoler les endeuillés, ces derniers lui dirent part de leurs griefs à son égard : « C'est le Rav qui a demandé à notre père qu'il renonce au Maftir de Yona, en échange de quoi le Rav le bénit afin qu'il soit inscrit et scellé dans le Livre de la Vie. Pourquoi, dès lors, cette bénédiction ne s'est-elle pas accomplie ?

Certes, se défendit-il, je l'ai béni. Cependant, il n'a pas répondu Amen à ma bénédiction. Lorsque je m'en suis rendu compte, je l'ai répétée plusieurs fois. Que puis-je faire s'il n'a pas compris qu'il fallait répondre Amen. Une bénédiction à laquelle on ne répond pas Amen a une influence limitée ! »

« Les yeux de Léa étaient faibles » : la force de la prière

Cette Paracha constitue une illustration de ce que représente la force de la prière pour modifier les mauvais décrets. La Guémara (Baba Batra 123a) rapporte en effet que les gens avaient coutume de dire : « Rivka a eu deux fils et Lavan deux filles, la fille aînée est destinée au fils aîné et la cadette au cadet. » Le Midrach (Tan'houma Vayétsé 12) ajoute que lorsque Rivka enfanta de Yaakov et de Essav, les deux filles de Lavan, Léa et Ra'hel, naquirent. Ils s'échangèrent des lettres dans lesquelles ils conclurent des fiançailles entre Essav et Léa et entre



Yaakov et Ra'hel (cependant Essav refusa et s'en alla épouser Ma'hlat), ce qui signifie qu'en vérité Léa était réellement destinée à Essav. De plus, cette dernière assista à l'accord entre Yaakov et Lavan dans lequel Yaakov stipulait explicitement « *Je te servirai sept ans en échange de ta fille cadette* » (sans compter qu'elle savait que Lavan préférait un gendre comme Essav de la même espèce que Lui). Malgré tout, elle ne s'avoua pas vaincue et continua à prier au point que ses yeux devinrent faibles à force de pleurer et de supplier. Et en effet, ses prières furent exaucées et une pensée contraire à toute logique entra dans l'esprit de Lavan et le poussa à faire ce qu'il fit. Non seulement, elles furent exaucées mais elles furent comblées comme l'enseigne le Midrach : « Ravina dit combien la prière est puissante car elle réussit à annuler le décret et de plus Léa surpassa sa sœur en fondant la majorité des tribus d'Israël. »

Certains font remarquer qu'au sujet de Léa, il est écrit « *Les yeux de Léa étaient faibles* » (du fait des pleurs, n.d.t), alors qu'en ce qui concerne Ra'hel, Hachem lui dit « *Retiens ta voix de pleurer* ». Car les larmes de Léa étaient toutes pour fonder la maison d'Israël dans laquelle grandiraient des enfants Tsadikim. Ces pleurs étaient tellement importants aux yeux d'Hachem qu'il ne voulut en aucun cas lui ordonner « *Retiens ta voix de pleurer* ».

J'ai entendu l'histoire suivante : récemment, une jeune fille qui s'était rapprochée du judaïsme se fiança.

Lorsque la date du mariage approcha, les responsables communautaires demandèrent à des femmes dévouées de venir aux noces afin de réjouir la jeune mariée. L'une d'entre elles, lorsqu'elle arriva, se mit à la recherche de la mère de la mariée afin de lui souhaiter Mazal Tov, mais celle-ci était introuvable. Finalement, elle la trouva assise dans les cuisines, le visage courroucé, ne cessant de se plaindre. Lorsqu'elle lui demanda ce que signifiait cette mauvaise humeur le jour du mariage de sa fille tellement dotée de toutes les vertus, la mère lui répondit en colère : « Comment pourrais-je me réjouir lorsque ma fille s'est détournée de moi, a abandonné mon mode de vie et s'est transformée en une complète Baalat Tchouva ? Ma peine est d'autant plus grande que ce n'est pas la première de mes filles mais la troisième qui a choisi cette voie et toutes les trois sont revenues entièrement au judaïsme. En entendant cela, la femme s'étonna elle-même. Comment, en effet, était-il arrivé que dans une telle famille, trois filles avaient déjà rejoint la tradition ?

La mère était incapable de répondre. Néanmoins, elle raconta que le seul lien qu'elle avait avec le monde religieux se résumait à sa participation vingt ans auparavant à un séminaire de Baalé Téchouva duquel elle n'avait rien retiré. Entre autres, elle mentionna qu'au terme du séminaire chacune avait reçu une feuille imprimée et la promesse de réussite et de bénédiction à toute celle qui la lirait. Depuis, elle la lisait régulièrement chaque jour sans la comprendre (n'étant pas née en Eretz



Israël). La femme lui demanda si elle avait cette feuille avec elle. La mère lui répondit positivement et la sortit de son sac. C'est alors que se dévoila toute l'énigme : sur cette feuille était imprimée la prière du Chlah Hakadoch. Bien que cette mère ne comprenne pas ce qu'elle

récitait quotidiennement, elle mérita grâce à cela que trois de ses filles étaient revenues au judaïsme. A plus forte raison, nous-même qui comprenons ce que contient cette prière, il est certain que nous mériterons en la lisant de voir nos enfants grandir dans la sainteté.

